



Sommaire des délibérations votées en Conseil d'administration

Séance du 18 décembre 2024

Délibérations 01 à 10

Présents : 11

Pouvoirs : 3

Excusés : 2

Absent non excusé : 1

Étaient présents : M. Didier FISCHER, Mme Eve MOUTTOU, Mme Yasmine DONMEZ, M. Olivier RACHET, Mme Catherine JUAN, Mme Mariette AIN, Mme Catherine BEDOUELLE, M. Paul CHEVALLIER, Mme Angélique KRIMAT, M. Jean-Maurice L'HOTELLIER, Mme Anne-Marie LHUILLIER

Étaient représentés : M. Marc MONTARDIER, M. Xavier GIRARD, Mme Elisabeth JACQUEMIN

Étaient excusés : Mme Sophie PIFFARELLY, M. Denis LARGETEAU

Était absent non excusé : M. Nicolas GROS DAILLON

- Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Anne-Marie LHUILLIER
- Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 27/11/2024
- Approbation des décisions n° 241030-01 - 241127-01 et 241127-02

N°	DELIBERATIONS	RAPPORTEUR	Résultat du VOTE
01	Approbation du règlement intérieur des formations ville et CCAS et présentation du plan triennal 2025-2027	Didier FISCHER	Pour à l'unanimité
02	Fixation des modalités de mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF)	Didier FISCHER	Pour à l'unanimité
03	Approbation du document unique d'évaluation des risques professionnels 2024 (DUERP)	Didier FISCHER	Pour à l'unanimité
04	Fixation des modalités de prise en charge des frais de missions	Didier FISCHER	Pour à l'unanimité
05	Mise à jour du tableau des effectifs	Didier FISCHER	Pour à l'unanimité

06	Approbation d'une convention de groupement de commandes pour la passation d'un marché de fourniture et livraison de repas en liaison froide	Didier FISCHER	Pour à l'unanimité
07	Révision du prix des repas de la résidence autonomie Les Moissonneurs au 01/01/2025	Didier FISCHER	Pour à l'unanimité
08	Reconduction de la gratuité du service de transport collectif du minibus	Didier FISCHER	Pour à l'unanimité
09	Programmation et mise en œuvre des thés dansants 2025	Didier FISCHER	Pour à l'unanimité
10	Actualisation du contrat de séjour de la résidence autonomie Les Moissonneurs et de ses annexes	Didier FISCHER	Pour à l'unanimité

Mise en ligne le 24/12/2024

Pour extrait conforme :

**Le Président du CCAS
Maire de Coignières
Vice-président de la CA
de Saint-Quentin-en-Yvelines**

Didier FISCHER